



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12255>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-12255**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ministère de l'Intérieur

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Ordre et sécurité publics

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Acquisition de fournitures et maintenance dans le cadre du dispositif de sirènes d'alerte des populations - Avis rectificatif de l'avis de publicité BOAMP n°26-136

**Description** : Le présent marché est un accord-cadre ayant pour objet la fourniture et la maintenance dans le cadre du dispositif d'État de sirènes d'alerte des populations au profit de la Direction générale de la Sécurité civile et de la Gestion des crises du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police de Paris. Il a pour objectif : D'assurer la maintenance du parc existant de sirènes et celles à venir sur l'ensemble du territoire. La poursuite éventuelle de la deuxième vague de déploiement des sirènes SAIP (et de leurs matériels de fonctionnement associés) du Ministère de l'Intérieur en acquérant le matériel et les prestations d'installation nécessaires # De faire évoluer le parc des sirènes SAIP et intégrer de nouvelles technologies telles que des sirènes électroniques et de nouveaux vecteurs de communication à distance. Les besoins de la Préfecture de police, prise en sa qualité de pouvoir adjudicateur « Ville de Paris », sont intégrés au marché aux termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent entre le Ministère de l'Intérieur et la Préfecture de police de Paris, approuvée par le Conseil de Paris lors de sa séance du 7 au 10 octobre 2025 et signée par les parties.

**Identifiant de la procédure** : 25c21b23-5d68-4fa6-98ac-bfa416388cd5

**Identifiant interne** : PRA041779

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises. Cette procédure est constituée de 5 lots dont les quantités estimatives et le montant maximal pour la durée totale du marché sont inscrits dans les documents de la consultation. Cette avis de publicité est un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 5

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 : Fourniture et livraison de sirènes électromécaniques

**Description :** Le présent lot a pour objet de confier au titulaire la fourniture de sirènes électromécaniques et de leurs pièces détachées, ainsi que des prestations techniques pour assurer la bonne intégration de ces sirènes électromécaniques au sein des « dispositifs sirènes SAIP » et des « dispositifs sirènes RENAR ».

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 31720000 Équipement électromécanique

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Ville :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Code postal :** 75020

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 **Durée estimée**

**Durée :** 5 An

#### 5.1.5 **Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 9,400,000 Euro

#### 5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le lot 1 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

#### 5.1.11 **Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 16/02/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

#### 5.1.12 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/02/2026 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'ensemble des informations sur les prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée : oui**

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants : 9999**

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le lot 1 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R. 5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi, en indiquant les coordonnées du service auprès duquel le contrat pourra être consulté. S'agissant d'un recours en contestation, il est fait référence à la jurisprudence "Tarn et Garonne" (CE, 4 avril 2014, req. n°358994).

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Lot 2 : Fourniture et livraison de sirènes électroniques

**Description :** Le présent lot a pour objet de confier au titulaire la fourniture de sirènes électroniques, des armoires techniques qui permettent leur bon fonctionnement, des pièces détachées nécessaires à la maintenance de ce dispositif – sirène électronique et son armoire technique – ainsi que des prestations techniques ayant pour objet d'assurer l'intégration au sein du dispositif existant de sirènes.

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 31730000 Équipement électrotechnique

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Ville** : L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Code postal** : 75020

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 5 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 141,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Le lot 2 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 16/02/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/02/2026 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'ensemble des informations sur les prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 9999

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le lot 2 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R. 5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi, en indiquant les coordonnées du service auprès duquel le contrat pourra être consulté. S'agissant d'un recours en contestation, il est fait référence à la jurisprudence "Tarn et Garonne" (CE, 4 avril 2014, req. n°358994).

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Lot 3 : Fourniture et livraison d'armoires électriques pour sirènes électromécaniques et d'armoires de commande pour tout type de sirènes (électromécaniques et sirènes électroniques)

**Description :** Le présent accordcadre a pour objectif de poursuivre des travaux initiés sur des opérations de renouvellement des armoires de commandes du « dispositif sirène SAIP ». Ainsi le titulaire du lot 3 doit développer un matériel compatible supportant plusieurs réseaux de

communication. Des interfaces et connecteurs standards sur l'armoire de commande permettent l'utilisation de ces réseaux. Ces armoires ont vocation à permettre au « dispositif sirène RENAR » d'emprunter l'architecture réseau SAIP et son logiciel et de répondre aux besoins de la préfecture de Police. Le présent lot a pour objet de confier au titulaire la fourniture : D'armoires électriques destinées à alimenter les sirènes électromécaniques # D'armoires de commandes capables de déclencher à distance : Les sirènes électromécaniques existantes et celles fournies par le titulaire du lot 1 du présent CCTP # Les systèmes sirène électronique / armoire technique existants et ceux fournis par le titulaire du lot 2 du présent CCTP # Des pièces détachées pour ces deux armoires. Il est aussi confié à ce titulaire des prestations techniques pour assurer la bonne intégration de ces systèmes au sein du « dispositif sirène SAIP » et au sein du « dispositif sirène RENAR ».

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 38800000 Équipement de commande des processus industriels et matériel de télécommande

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Ville :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Code postal :** 75020

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 5 An

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 4,225,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le lot 3 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 16/02/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 26/02/2026 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** L'ensemble des informations sur les prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 9999

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le lot 3 de la présente procédure est un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à la passation d'un marché subséquent. Chaque marché subséquent s'exécutera par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la

conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R. 5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi, en indiquant les coordonnées du service auprès duquel le contrat pourra être consulté. S'agissant d'un recours en contestation, il est fait référence à la jurisprudence "Tarn et Garonne" (CE, 4 avril 2014, req. n°358994).

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre** : Lot 4 : Installation et maintien en condition opérationnelle des fournitures des lots 1, 2 et 3 et des « dispositifs sirènes SAIP » existants (Lot uniquement pour le Ministère de l'Intérieur)

**Description** : Le présent lot a pour objet de confier au titulaire les activités suivantes : o L'installation du « dispositif sirène SAIP » sur l'ensemble du territoire français (France hexagonale, Corse et DOMCOM) ou le raccordement de sirènes dites « hors SAIP » au SAIP. Ces sirènes peuvent avoir été installées par des parties diverses publiques ou privées : communes, autres collectivités territoriales, établissements industriels soumis à plan particulier d'intervention, etc. Davantage de précisions sur les typologies d'installation sont apportées dans les articles suivants du présent CCTP # o Le maintien en condition opérationnelle (ci-après MCO) de l'ensemble des « dispositifs sirènes SAIP », c'est-à-dire les dispositifs existants (déployés ou raccordés au SAIP dans le cadre du précédent accord-cadre) et les dispositifs qui seront installés et raccordés au SAIP dans le cadre du présent accord-cadre. Sont incluses dans les activités de MCO la supervision globale du parc, et la maintenance de niveau 0, 1, 2 et 3. Le titulaire est chargé du pilotage de toutes ces activités. Le MCO des différentes applications logicielles de déclenchement de l'alerte et le MCO des réseaux utilisés durant le marché ne font pas partie du périmètre de cet accord-cadre. Toutefois, le titulaire bénéficiera d'un accès partiel à ces outils de supervision et d'administration pour pouvoir réaliser ses prestations d'installation et MCO. Il veillera dans ce cadre à respecter le bon usage de ses outils et les règles de sécurité informatique imposées par le ministère.

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Ville** : L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Code postal** : 75020

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 5 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,875,000 Euro**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Le lot 4 de la présente procédure est un accord-cadre monoattributaire donnant lieu à la passation de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 16/02/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/02/2026 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'ensemble des informations sur les prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

**Justification de la durée de l'accord-cadre :** Le lot 4 de la présente procédure est un accord-cadre monoattributaire donnant lieu à la passation de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours :** Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R. 5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi, en indiquant les coordonnées du service auprès duquel le contrat pourra être consulté. S'agissant d'un recours en contestation, il est fait référence à la jurisprudence "Tarn et Garonne" (CE, 4 avril 2014, req. n°358994).

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005**

**Titre :** Lot 5 : Installation et maintien en condition opérationnelle des fournitures des lots 1, 2 et 3 et des « dispositifs sirènes RENAR » existants (Lot uniquement pour la Préfecture de Police)

**Description :** Le présent lot a pour objet de confier au titulaire les activités suivantes :  
o L'installation des armoires du titulaire du lot 3 pour permettre notamment aux sirènes du « dispositif sirène RENAR » d'emprunter l'architecture réseau SAIP et d'utiliser le logiciel SAIP d'administration et de supervision. Ces sirènes peuvent avoir été installées par des parties diverses publiques ou privées : communes, autres collectivités territoriales, établissements industriels soumis à plan particulier d'intervention, etc #  
o L'installation de sirènes sur l'ensemble de Paris et petite couronne #  
o Le maintien en condition opérationnelle (ci-après MCO) comprenant l'ensemble de Paris et petite couronne : Installation du « dispositif sirène RENAR » ou le raccordement de sirènes dites « hors RENAR » au « dispositif sirène RENAR » sur l'ensemble de Paris et de la petite couronne. Ces sirènes peuvent avoir été installées par des parties diverses publiques ou privées : communes, autres collectivités territoriales, établissements industriels soumis à plan particulier d'intervention, etc. Davantage de précisions sur les typologies d'installation sont apportées dans les articles suivants du présent CCTP #  
Le maintien en condition opérationnelle (ci-après MCO) de l'ensemble des « dispositifs sirènes RENAR », c'est-à-dire les dispositifs existants (déployés ou raccordés au « dispositif sirène RENAR » dans le cadre du présent accord-cadre) et les dispositifs qui seront installés et raccordés au « dispositif sirène RENAR ». Sont incluses dans les activités de MCO la supervision globale du parc, et la maintenance de niveau 0, 1, 2 et 3. Le titulaire est chargé du pilotage de toutes ces activités. Le MCO des différentes applications logicielles de déclenchement de l'alerte et le MCO des réseaux utilisés durant le marché ne font pas partie du périmètre de cet accord-cadre.

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Ville :** L'ensemble des lieux d'exécution des prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Code postal :** 75020

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 5 An

### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 7,369,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le lot 5 de la présente procédure est un accord-cadre monoattributaire donnant lieu à la passation de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 16/02/2026 à 23:59

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2902342&orgAcronyme=g6l>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 26/02/2026 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : L'ensemble des informations sur les prestations sont décrits dans le dossier de consultation des entreprises.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 9999

**Justification de la durée de l'accord-cadre** : Le lot 5 de la présente procédure est un accord-cadre monoattributaire donnant lieu à la passation de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de cinq (5) ans et il prendra effet à compter du 27 mars 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Cet avis vaut un avis rectificatif de l'avis du BOAMP n°26-136.

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Paris

**Informations relatives aux délais de recours** : Une personne ayant un intérêt à conclure le contrat et susceptible d'être lésée par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumis ce contrat (article L. 5511 du code de justice administrative). Cette même personne peut former un référé contractuel dès la conclusion du contrat dans les délais prévus par l'article R. 5517 du code de justice administrative. Le tiers au contrat peut former un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois, à compter de l'accomplissement des formalités de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant la date de conclusion du contrat et ses modalités de consultation dans le respect des secrets protégés par la loi, en indiquant les coordonnées du service auprès duquel le contrat pourra être consulté. S'agissant d'un recours en contestation, il est fait référence à la jurisprudence "Tarn et Garonne" (CE, 4 avril 2014, req. n°358994).

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Ministère de l'Intérieur

**Numéro d'enregistrement** : 11000201100044

**Adresse postale** : Place Beauvau

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75008

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : sailmi-achats-securite-interieure@interieur.gouv.fr

**Téléphone** : 0186216868

**Profil de l'acheteur** : <https://www.interieur.gouv.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Adresse internet** : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 30fb5919-880f-4287-a1cc-12c57b7c7480 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 04/02/2026 à 13:47

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 04/02/2026